

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Autorisation au titre des articles L214-1 et suivants du code de l'environnement

Dragage d'entretien de l'estuaire amont de la Seine entre Rouen et Vieux Port. Grand Port Maritime de Rouen

Par arrêté interpréfectoral du 5 novembre 2012, une enquête publique a été prescrite **du lundi 3 décembre 2012 au samedi 19 janvier 2013 inclus** sur le projet déposé par le Grand Port Maritime de Rouen à l'effet d'obtenir l'autorisation au titre des articles L214-1 et suivants du code de l'environnement de procéder au dragage d'entretien de l'estuaire amont de la Seine entre Rouen et Vieux Port.

L'autorité compétente pour prendre la décision d'autorisation est conjointement le préfet des départements de la Seine Maritime et de l'Eure.

Pendant toute la durée de cette enquête, la demande et les pièces annexées resteront déposées dans les mairies des communes suivantes: Département de la Seine-Maritime: Rive droite: Rouen, Canteleu, Val de la Haye, Hautot sur Seine, Sahurs, Saint Pierre de Maneville, Quevillon, Saint-Martin de Boscherville, Hénouville, Saint-Pierre de Varengeville, Duclair, Le Mesnil-sous-Jumièges, Jumièges, Yainville, Le Trait, Saint-Wandrille-Rançon, Caudebec-en-Caux, Saint-Arnoult, Villequier, Norville, Saint Maurice d'Etelan, Petiville, Rive gauche: Petit Quevilly, Grand-Quevilly, Petit-Couronne, Grand Couronne, Moulineaux, La Bouille, Mauny, Bardouville, Anneville-Ambourville, Heurteauville, Berville sur Seine, Yville-sur-Seine, La Mailleraye-sur-Seine, Notre Dame de Bliquetuit, Saint Nicolas de Bliquetuit, Vatteville-la-Rue - département de l'eure: Aizier, Barneville sur Seine, Caumont, Le Landin, Vieux Port où les intéressés pourront en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux de ces mairies, à l'exception des jours fériés et chômés.

Un registre destiné à recevoir les observations éventuelles sera ouvert pendant la même période dans ces mairies.

Une commission d'enquête est désignée pour suivre cette enquête. Elle est composée de monsieur Alain Caru (directeur de production retraité) en qualité de président, monsieur Félix Allaire (directeur général retraité) et monsieur Pierre Félix Chauvin (ingénieur contractuel à la DRIRE retraité) en qualité de membres titulaires, monsieur Philippe Breton (directeur général adjoint retraité) en qualité de membre suppléant. Un ou plusieurs membres de la commission d'enquête recevra en personne les observations du public aux jours et heures suivants dans les mairies de :

Duclair(76) - lundi 3 décembre 2012 de 9 h à 12h - samedi 19 janvier 2013 de 9h30 à 12h	Rouen (76) - mercredi 16 janvier 2013 de 10h à 13h
Petit Couronne(76) - samedi 15 décembre 2012 de 9h à 12h	Caudebec en Caux (76) - mercredi 9 janvier 2013 de 13h30 à 16h30
Anneville Ambourville (76) - lundi 17 décembre 2012 de 16h à 19h	Caumont (27) - vendredi 7 décembre 2012 de 9 h à 12h
La Mailleraye sur Seine (76) - jeudi 3 janvier 2013 de 14h à 17h	Barneville sur Seine (27) - mardi 11 décembre 2012 de 16h à 19h - mardi 8 janvier 2013 de 16h à 19h

Toute correspondance relative à cette enquête pourra être adressée au président de la commission d'enquête à la mairie de Duclair, désignée siège de l'enquête, ou dans les mairies concernées par l'enquête.

Des observations, propositions et contre propositions pourront également être transmises par voie électronique à la commune de Duclair, siège de l'enquête, à l'adresse suivante: mairie.de.duclair@duclair.fr

A l'issue de l'enquête, toute personne intéressée pourra prendre connaissance, dans les préfectures de la Seine-Maritime et de l'Eure, dans les sous-préfectures de Bernay et du Havre et dans les mairies des communes précitées, du rapport et des conclusions de la commission d'enquête.

Des informations relatives à l'enquête pourront être consultées sur le site de la Préfecture de la Seine Maritime (www.seine-maritime.gouv.fr) «les actions de l'Etat» Rubrique: Environnement et prévention des risques).

Toutes informations relatives à ce projet pourront être demandées auprès de Mme Sandrine Samson, chef du service environnement au Grand Port Maritime de Rouen - tél: 02.35.52.54.35.

Le présent avis au public sera affiché sur le territoire des communes précitées.